

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 avril 2022 à 19h30

Présents : Mmes, Céline LECHIEN, Dominique BEAUPOIL, Aurélie TOMADINI, Mrs. Jean-Christophe GUITTON, Marc JOINIE, Jérôme MARGUIER, Frédéric PERRIN, Vito RUSSO, Nicolas MASSOT

Procuration : Marie DULLIN donne pouvoir à Aurélie TOMADINI

Absents :

Convocation du 07 avril 2022

APPROBATION PROCES VERBAL :

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 février 2022

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 03 février 2022, Monsieur le Maire invite l'Assemblée à approuver ledit compte rendu.

Les Conseillers Municipaux présents, n'ayant aucune remarque à formuler, à l'unanimité, APPROUVENT le compte-rendu de la séance du 03 février 2022.

ORDRE DU JOUR DONNANT À DÉLIBÉRATION

005/2022 ET 006/2022 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

Lors de sa réunion le conseil municipal de BROIN a voté à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion pour l'année 2021.

INVESTISSEMENT :

DEPENSES : 63 413.23 €

RECETTES : 75 065.02 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 11 651.79 €

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : 163 840.40 €

RECETTES : 184 294.35 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 20 453.95 €

Résultat de l'exercice 2021 de : + 32 105.74 €.

Soit un résultat de clôture de 70 564.77 €

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 10

007/2022 : AFFECTATION DU RESULTAT :

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat

1068 : Affectation du résultat : 43 781.65 €

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 10

008/2021 : VOTE DES SUBVENTIONS 2022 :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

MVS Broin	: 160.00€
Club informatique de BROIN	: 160.00€
Comité des fêtes de Broin	: 170.00€
Automne musical	: 50.00€
Société de chasse	: 80.00€
Resto du cœur	: 50.00€
Donneurs du sang	: 50.00€
Amicale des pompiers Broin	: 80.00€
Coopérative maternelle	: 230.00€
Coopérative primaire	: 230.00€
Subvention exceptionnelle collège Dinet 40€ par enfant	: 280.00€

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 10

009/2021 : VOTE DES TAXES 2022 :

Le Conseil municipal,
VOTE les taux d'imposition directe 2022 comme suit :

La commune applique une augmentation de 1 %

Taxe foncière propriété bâtie : 39.08%

Taxe foncière sur propriété non bâtie : 39.99%

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 10

010/2022 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2022 se répartissant ainsi :

INVESTISSEMENT :

Dépenses	: 104 572.08 €
Recettes	: 104 572.08 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	: 245 871.45 €
Recettes	: 254 463.20 €

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 10

011/2022 : CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE AU PROFIT de M ALEXANDRE FREDERIC

Suite à la demande de M ALEXANDRE Frédéric demeurant 283, rue du moulin à Vent à BROIN , gérant de la société FCTP spécialisée dans les travaux de terrassement.

Sollicite auprès de la commune un droit d'occupation précaire pour une durée de un an d'un emplacement situé le long du chemin rural n° 21 dit de la Mare Gossot dans le prolongement de la parcelle cadastrée section C n° 351 au lieudit « L'Enclos ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal,
Accepte ladite convention.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 10

NE DONNANT PAS À DÉLIBÉRATION

Mot du Maire

La Communauté de Communes s'engage dans la réalisation d'un **schéma des mobilités** pour répondre aux enjeux et besoins de la population et des usagers en termes de déplacements. Sur la base du volontariat et de notre intérêt pour le sujet, il nous est proposé d'être associé(e) à la mission et de participer aux différents comités de pilotage. Suite à la consultation des conseillers, Mme BEAUPOIL Dominique se propose d'en faire partie.

Suite à la démission de M BON Philippe, nous devons procéder à la réattribution des commissions dont il était titulaire.

Syndicat des eaux : M PERRIN prendra sa place.

SMBVO : M JOINIE prendra sa place.

Tour de table

Mme BEAUPOIL : RAS

Mme LECHIEN : demande pour la préparation du 13 juillet 2022

M PERRIN : Demande une journée pour le rebouchage des trous dans certaines rues en point à temps.

M MARGUIER : RAS

Mme TOMADINI : Nous informe qu'elle étudie les factures EDF sur 4 ans. Souhaite savoir ou en est le dossier concernant l'abri de bus (sera fait prochainement).

M JOINIE : RAS

M VITO : RAS

M MASSOT : RAS

Séance levée à 22h00

Le Maire,
Jean-Christophe GUITTON

